



**BULLETIN
d'inscription**

**SAMEDI 5 OCTOBRE & DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024
LA CIGALIÈRE (180 CHEMIN DE MALLEPOSTE)**

A retourner avant le 2 septembre 2024

Cher(e)s exposant(e)s,

En 2023, nous vous avons accueilli nombreux au Salon des Santons et vous remercions de votre participation sans laquelle cet évènement n'aurait pas eu ce succès. Cette année, il se déroulera **du 5 au 6 octobre 2024**. Pour y participer, nous vous invitons à remplir le présent bulletin et nous le retourner avec les pièces demandées **avant le 2 septembre 2024**. Un courriel accusant réception de votre dossier de candidature vous sera adressé à réception dudit dossier complet. Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche d'inscription.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 04 90 40 51 77 ou par mail : service.commerce@ville-bollene.fr

Société exposante	<input type="text"/>		
Nom-Prénom	<input type="text"/>		
Adresse	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
Téléphone fixe	<input type="text"/>	Téléphone port.	<input type="text"/>
Adresse mail	<input type="text"/>		
Numéro SIRET	<input type="text"/>		
Code APE	<input type="text"/>		

FRAIS DE PARTICIPATION

La confirmation de votre participation au salon des santons 2024 vous sera transmise **avant le 6 septembre 2024** ainsi que la demande de frais de participation d'un montant de **55,00 €** à régler par chèque-libellé à l'ordre de « régie de recettes place de stationnement 2 »

- La participation comprend la mise à disposition de 2 tables (4 ml) et 2 chaises par santonnier.

PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT BULLETIN

- Copie de l'inscription au registre des métiers et/ou au registre du commerce, le cas échéant, copie de la déclaration d'imposition en qualité d'artiste libre ou d'auto-entrepreneur
- Copie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle pour salons, foires et marchés
- **Choix prévisionnel d'installation du stand**
 - Vendredi 4 octobre (entre 14h et 19h)
 - Samedi 5 octobre (entre 7h et 9h30)

Date et signature du candidat